



BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Bulletin officiel n° 10 du 8 mars 2018

Sommaire

Enseignements secondaire et supérieur

BTS

Thèmes concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année - session 2019
note de service n° 2018-028 du 8-2-2018 (NOR : ESRS1802932N)

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat

Œuvres et thèmes de référence pour les épreuves de l'enseignement artistique pour l'année scolaire 2018-2019 et la session 2019
note de service n° 2018-034 du 27-2-2018 (NOR : MENE1805165N)

Personnels

Personnels de direction

Inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction de classe normale au titre de l'année 2018
note de service n° 2018-033 du 27-2-2018 (NOR : MENH1804029N)

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur du Centre international d'études pédagogiques
décret du 26-2-2018 - J.O. du 28-2-2018 (NOR : MENH1804319D)

Nominations

Directeurs académiques des services de l'éducation nationale
décret du 26-2-2018 - J.O. du 28-2-2018 (NOR : MENH1804121D)

Enseignements secondaire et supérieur

BTS

Thèmes concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année - session 2019

NOR : ESRS1802932N

note de service n° 2018-028 du 8-2-2018

MEN - MESRI - DGESIP A1-2

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; au directeur du Cned ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement

L'arrêté du 16 novembre 2006 définissant les objectifs, les contenus de l'enseignement et le référentiel des capacités du domaine de la culture générale et expression pour les brevets de technicien supérieur paru au Journal officiel de la République française le 29 novembre 2006 prévoit que deux thèmes sont étudiés en deuxième année de BTS. L'intitulé, la problématique et les indications bibliographiques de chacun des deux thèmes prévus pour la session 2019 sont présentés en annexe.

À l'issue de la session 2018, la note de service n° 2017-025 du 6 février 2017 est abrogée.

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par délégation,
Pour la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
La cheffe de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Annexe

Thèmes concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année de section de technicien supérieur en vue de la session 2019.

Thème n° 1 - Corps naturel, corps artificiel

Problématique

Le corps qui nous est donné à la naissance, source de bien-être, de plaisir, de douleur, évolue selon les lois de la nature et sous l'influence du milieu dans lequel nous vivons. Il se transforme, parfois lentement, imperceptiblement, parfois plus rapidement - à l'adolescence, par exemple -, parfois même violemment - en cas d'accident ou de maladie. Nous pouvons alors avoir l'impression que notre propre corps nous échappe, il peut même nous sembler étranger : on ne le reconnaît pas, on ne se reconnaît plus en lui.

Mais il est possible de l'apprivoiser, de soigner son apparence, voire de le modeler, de le discipliner, de l'améliorer, et même à présent de « l'augmenter ». Certains font donc acte de volonté et choisissent de l'entretenir, de le développer par le sport, de le modifier par la chirurgie esthétique ou par les technologies médicales les plus modernes.

Il fut une époque où le vieillissement et les accidents de la vie imposaient progressivement un corps diminué qu'on pouvait accepter avec une forme de sage sérénité. Les progrès scientifiques et technologiques incitent de plus en plus à refuser cette évolution naturelle qui porte atteinte tant à l'image que nous avons de nous-mêmes qu'à ce qui nous définit essentiellement : notre mobilité, nos perceptions, nos performances physiques et mentales.

Parallèlement, ces possibilités de modifications physiques nous invitent à réinterroger notre identité et notre rapport au temps et à la mort : la chirurgie esthétique et la recherche en biomécanique nous amènent à réfléchir sur les

normes, les canons de la beauté, sur le jeunisme et la manière dont ces réalités s'imposent à nous. La science contemporaine nous conduit, in fine, à repenser les frontières entre le corps humain et la machine.

Mots clés

- anatomie, corps naturel, artificiel, implant, santé, vieillissement, dégénérescence, handicap, symptôme, somatisation, maladie, mort, décrépitude, vigueur, douleur ;
- harmonie, proportion, canons de la beauté, histoire du corps, modèle, image de soi, perfection, chirurgie esthétique, maquillage, tatouage, mannequin, mode ;
- sport, hygiène, régime, soins, remise en forme, culturisme, gymnastique, performance, danse, athlète, dopage ;
- homme augmenté, chirurgie réparatrice, hybridation, handisport, cybathlon, prothèse, exosquelette, robot, greffe, orthopédie, orthodontie, bionique, cyborg, mutant ;
- éthique, bioéthique, jeunisme, narcissisme, politique de santé publique, don d'organe, immortalité, transhumanisme, technoscience.

Expressions : bain de jouvence / bon pied, bon œil / fontaine de jouvence / *mens sana in corpore sano* / talon d'Achille, etc.

Bibliographie

Ces indications ne sont en aucun cas un programme de lectures. Elles constituent des pistes et des suggestions pour permettre à chaque enseignant de s'orienter dans la réflexion sur le thème et d'élaborer son projet pédagogique.

Littérature

- Antonin Artaud, *Nouveaux écrits de Rodez*
 Isaac Asimov, *I Robot* (recueil de nouvelles), *Le Cycle des robots*
 Jean-Dominique Bauby, *Le Scaphandre et le Papillon*
 Tahar Ben Jelloun, *L'Ablation*
 Bible, *Genèse*, 1.16-2.25
 Erri De Luca, *Les poissons ne ferment pas les yeux*
 Régine Detambel, *Petit éloge de la peau*
 Marc Dugain, *La Chambre des officiers*
 Jean Echenoz, *Courir*
 Paul Fournel, *Les Athlètes dans leur tête*
 Brigitte Giraud, *Avoir un corps*
 Hervé Guibert, *Des Aveugles*
 Grand corps malade, *Patients*
 E.T.A. Hoffmann, *L'Homme au sable*
 Aldous Huxley, *Jouvence*
 Frigyes Karinthy, *Voyage autour de mon crâne*
 Maylis de Kerangal, *Réparer les vivants*
 Maupassant, *Fort comme la mort*, *La Mère aux monstres*
 Henri Michaux, *L'Espace du dedans*
 Molière, *Le Malade imaginaire*
 Amélie Nothomb, *Métaphysique des tubes*
 Ovide, *Métamorphoses*, le mythe de Dédale (VIII, 183-235)
 Daniel Pennac, *Journal d'un corps*
 François Rabelais, *Gargantua*
 Emmanuelle Richard, *La Légèreté*
 Philip Roth, *Nemesis*
 Mary Shelley, *Frankenstein ou le Prométhée moderne*
 Villiers de l'Isle Adam, *L'Ève future*
 H.-G. Wells, *L'Île du docteur Moreau*
 Emile Zola, *Le Docteur Pascal*
 Oscar Wilde, *Le Portrait de Dorian Gray*

Essais

- Bernard Andrieu, *Les Avatars du corps - Une hybridation somatechnique*
 Charles Baudelaire, « Éloge du maquillage », in *Le Peintre de la vie moderne*
 Jean-Michel Besnier, *Demain les posthumains. Le futur a-t-il encore besoin de nous ?*

Rosita Boisseau, *Danse contemporaine*
 Buffon, « De la vieillesse et de la mort », in *Histoire naturelle de l'homme*
 Georges Canguilhem, *Le Normal et le Pathologique*
 Sigmund Freud et Josef Breuer, *Études sur l'hystérie*
 Mona Chollet, *Beauté fatale*
 Bernard Claverie, *L'Homme augmenté, Néotechnologies pour un dépassement du corps et de la pensée*
 Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (sous la direction de), *Histoire du corps*
 Umberto Eco, « La pensée lombarde », in *La guerre du faux*
 Andreas Eschbach, *Le Dernier de son espèce*
 Christian Godin, *Chaplin et ses doubles : Essai sur l'identité burlesque*
 Jérôme Goffette, *Naissance de l'anthropotechnie, De la médecine au modelage de l'humain*
 Jérôme Goffette, Lauric Guillaud, *L'Imaginaire médical dans le fantastique et la science-fiction*
 Françoise Héritier, Jean-Luc Nancy, *Le Corps, le sens*
 Gilbert Hottois, *Species Technica*
 Edouard Kleinpeter (sous la direction de), *L'Humain augmenté*
 Nadeije Laneyrie-Dagen, *L'Invention du corps, La représentation de l'homme du Moyen Âge à la fin du XIXe siècle*
 David Le Breton, *L'Adieu au corps*
 Valère Novarina, *Pour Louis de Funès*
 Michel Serres, *Variations sur le corps*
 Vance Packard, *L'Homme remodelé*
 Georges Vigarello, *Histoire de la beauté : Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*

Sitographie

- Activité physique et santé : <http://social-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/article/activite-physique-et-sante>
 - « Les assises du corps transformé » : Conférences relatives aux problèmes de bioéthique : <http://www.assisesducorpstransforme.fr>
 - Dossier CNC consacré aux Yeux sans visage : <http://www.cnc.fr/web/fr/lyceens-et-apprentis-au-cinema1/-/ressources/5576014>
 - Dossier de la BNF : le « superhéros » : http://classes.bnf.fr/heros/arret/04_8.htm
- Emissions et conférences disponibles en podcast sur le site de France-Culture :
- « Du bistouri au mascara » : série de quatre émissions datant de janvier 2014
 - « Est-on libre de disposer de son corps ? » : conférence du 29 novembre 2016
 - « Sport : quelles limites pour le corps ? » : conférence du 25 octobre 2016

Films, documents iconographiques

Pedro Almodóvar, *La piel que habito*
 Jacques Audiard, *De rouille et d'os*
 James Cameron, *Terminator*
 David Cronenberg, *Crash*
 Xavier Dolan, *Laurence anyways*
 Clint Eastwood, *Million Dollar baby*
 Jon Favreau, *Iron Man*
 Richard Fleischer, *Le voyage fantastique*
 Georges Franju, *Les Yeux sans visage*
 Anders Thomas Jensen, *Men and chicken*
 Buster Keaton, Clyde Bruckman, *Le Mécano de la « General »*
 Anne Linsel, Rainer Hoffmann, *Les Rêves dansants, sur les pas de Pina Bausch*
 Andrew Niccol, *Bienvenue à Gattaca*
 Christopher Nolan, *Batman, The Dark knight rises,*
 Mamoru Oshii, *Innocence*
 Brent et Craig Renaud (sous la direction de), *Warrior Champions : From Baghdad to Beijing (documentaire sur Melissa Stockwell)*
 Miguel Sapochnik, *Repo Men*
 Jim Sheridan, *My Left Foot*

Dalton Trumbo, *Johnny s'en va-t-en guerre*
Paul Verhoven, *Robocop*
James Whale, *Frankenstein* (1931)
Paul Wegener, *Le Golem* (1920)

Séries

Cyborg, série d'animation de DC Comics, à partir du comic original (La Ligue des Justiciers)
Fullmetal alchemist
Ghost in the shell
Inspecteur Gadget
Mr Robot
Real humans
Sense8

Jeu vidéo

Deus Ex: Human Revolution

Représentation du corps humain, performances, body art

Ivan Le Lorraine Albright
Enki Bilal
Honoré Fragonard (Les écorchés de l'Ecole Vétérinaire)
Lucian Freud
Hans Ruedi Giger
Gunther von Hagens (la plastination)
Neil Harbisson
Holbein le Jeune, *Le Christ mort au tombeau*
Ingres
Eduardo Kac
Frida Kahlo
Léonard de Vinci, *L'Homme de Vitruve*
Steve Mann
Michel-Ange
Orlan
Ron Mueck
Rembrandt, *La Leçon d'anatomie*
Cindy Sherman
Stelarc

Thème n° 2 - Seuls avec tous

Problématique

« Moi seule, et c'est assez ! » : par cette affirmation, la terrible Médée répond à sa confidente qui lui demande ce qui lui restera une fois son forfait accompli. Deux siècles après Corneille, Balzac reprend ces mots pour les mettre dans la bouche de la coquette duchesse de Langeais. Cette citation devient ainsi l'expression d'un égoïsme forcené qui, pour une part, caractérise nos sociétés contemporaines parfois taxées d'individualisme. À l'opposé, on entend le slogan scandé par des groupes de toute nature - rassemblements sportifs, associatifs, politiques, etc. - : « Tous ensemble ! ». Ces deux exclamations expriment deux comportements que chacun de nous peut ponctuellement ou durablement adopter.

C'est tantôt l'individu qui s'impose, avec ses enjeux personnels, ses impératifs identitaires, ses désirs égoïstes ; c'est tantôt le groupe qui permet d'exister, de se construire dans une collectivité, une communauté. La langue française saisit la totalité selon deux pronoms indéfinis à la valeur bien différente : « chacun » rend compte d'un ensemble sur un mode distributif quand « tous » ne saisit le groupe que de façon indistincte.

Si l'individu court le risque de se diluer dans le groupe, d'y perdre son originalité et sa liberté, inversement la société lui permet de maîtriser ses passions, de réguler ses excès et le groupe lui donne la puissance de l'action collective. En parlant d'une même voix, en unissant les énergies, le groupe gagne en cohérence et en efficacité. Le collectif est ainsi un moteur dans les domaines politiques, économiques, sociaux et artistiques. Aujourd'hui, les structures

participatives, associatives, coopératives, mutuelles, donnent l'avantage à des usages partagés.
Comment conjuguer des forces et des intérêts divers dans une action et une existence communes, mais aussi, comment respecter les particularités d'individus, de personnes essentiellement singulières ?

Mots clés

- société, collectivité, communauté, classes sociales, gouvernement, assemblée, syndicat, collectivisme, propriété, forum, agora, Cité, groupe, famille, équipe, foule, clan, secte, bande, gang, tribu, amis, pairs ;
- intérêt général, partage, mutualisation, coopération, fédération, cohésion, collectif, communion, contribution, alliance, synergie, collaboration, entraide, économie participative, colocation, covoiturage, projet participatif, encyclopédies, réseau, flash mob, fab-lab ;
- individu, personne, sujet, identité, idiosyncrasie, libre-arbitre, distinction, originalité, excentricité, altruisme, générosité, tolérance, égoïsme, individualisme, égocentrisme, marginalité, conformisme, exclusion, isolement, indifférence, misanthropie, dissidence, résistance.

Expressions : brebis galeuse / bouc émissaire / forte tête / tour d'ivoire / esprit d'équipe / faire chorus / se mettre au diapason / « Un pour tous, tous pour un » / chacun pour soi / mouton de Panurge / vox populi / E pluribus unum / in varietate concordia, etc.

Bibliographie

Ces indications ne sont en aucun cas un programme de lectures. Elles constituent des pistes et des suggestions pour permettre à chaque enseignant de s'orienter dans la réflexion sur le thème et d'élaborer son projet pédagogique.

Littérature

Margaret Atwood, *La Servante écarlate*
J.G. Ballard, *Sécheresse*, I.G.H.
Charles Baudelaire, « Les Foules », « Le Peintre de la vie moderne »
Aurélien Bellanger, *Le grand Paris*
Karen Blixen, *Le Dîner de Babette*
Albert Camus, *L'Étranger*
Emmanuel Carrère, *D'autres vies que la mienne*
Blaise Cendrars, *Les Pâques à New-York*, *La Main coupée*
Pierre Corneille, *Horace*
Laurence Cossé, *La grande arche*
Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski, *Le Rêve d'un homme ridicule*
John Dos Passos, *Manhattan Transfer*
Maurice Druon, Joseph Kessel, « Le chant des partisans »
Bret Easton Ellis, *Moins que zéro*
Dave Eggers, *Le cercle*
Annie Ernaux, *Les Années*
Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, IIIe partie
Anna Gavalda, *Ensemble c'est tout*
Nicolas Gogol, « Le Manteau »
Vassili Grossman, *Vie et destin*
Jean-Michel Guenassia, *Le Club des incorrigibles optimistes*
Michel Houellebecq, *Les Particules élémentaires*
Victor Hugo, *Les Misérables*, *L'Homme qui rit*
Pierre Jourde, *La première pierre*
Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*
J.M.G Le Clézio, *Alma*
Alain Mabanckou, *Petit piment*
Guy de Maupassant, « Boule de Suif »
Laurent Mauvignier, *Dans la foule*
Hubert Mingarelli, *Quatre soldats*
Molière, *Le Misanthrope*
George Orwell, *1984*
Edgar Allan Poe, « L'homme des foules », *Nouvelles histoires extraordinaires*
Joël Pommerat, *Ma chambre froide*

Sylvain Prudhomme, *Les Grands*
François Rabelais, « Comment Panurge fit noyer en mer le marchand et ses moutons », in *Le Quart Livre*
Jean Rolin, *L'Organisation*
Jules Romains, *La Vie unanime*
Jean-Christophe Rufin, *Check-point*
Antoine de Saint-Exupéry, *Terre des hommes*
Boualem Sansal, *2084 : la fin du monde*
Sophocle, *Antigone*
Sylvain Tesson, *Dans les forêts de Sibérie*
Villiers de l'Isle-Adam, « Vox populi », « Impatience de la foule », in *Contes cruels*
Éric Vuillard, *14 juillet*
Émile Zola, *Germinal*

Essais

Zygmunt Bauman, *La Vie liquide*
Antonio Cassili, *Les Liaisons numériques : vers une nouvelle sociabilité*
Marie Cornu, Fabienne Orsi et Judith Rochfeld (dir.), *Dictionnaire des biens communs*
Denis Diderot, « Droit naturel », in *Encyclopédie*
Milad Doueïhi, *Pour un humanisme numérique*
Norbert Elias, *La Société des individus*
Sigmund Freud, « Psychologie des foules et analyse du Moi », in *Essais de Psychanalyse*
Alexandre Gefen, « Ce que les réseaux font à la littérature. Réseaux sociaux, microblogging et création », *Itinéraires*
(<http://journals.openedition.org/itineraires/2065>)
René Girard, *Le Bouc émissaire*
Thomas Hobbes, *Léviathan* (chapitre XIII)
Jacques Ion, *S'engager dans une société d'individus*
Laurence Kaufmann et Danny Trom, *Qu'est-ce qu'un collectif ? Du commun au politique*
Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*
Gilles Lipovetsky, *L'ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*
Karl Marx, *Manifeste du parti communiste*
Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française* (livre III, chapitre XII)
Olivier Remaud, *Solitude volontaire*
Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*
François de Singly, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*
Tzvetan Todorov, *La Vie commune*
Sherry Turkle, *Seuls ensemble. De plus en plus de technologies de moins en moins de relations humaines*

Films

Jacques Becker, *Le Trou*
Bernardo Bertolucci, *Le Conformiste*
Robin Campillo, *120 battements par minute*
Francis Ford Coppola, *Le Parrain*
Luc et Jean-Pierre Dardenne, *Deux jours, une nuit*
Jean Duvivier, *La Belle Équipe*
Sergueï Eisenstein, *La Grève*
Léa Fehner, *Les Ogres*
Terry Gilliam, *Brazil*
Cédric Klapisch, *L'Auberge espagnole*
Stanley Kubrick, *Full Metal Jacket*
Ken Loach, *La Part des anges*
Jean-Pierre Melville, *L'Armée des ombres*
Ray Müller, *Leni Riefenstahl, le Pouvoir des images*
Gleb Panfilov, *Je demande la parole*
Alan Parker, *Pink Floyd : The Wall*
Sean Penn, *Into the wild*

Gianfranco Rosi, *Fuocoammare, par-delà Lampedusa*

Matt Ross, *Captain Fantastic*

Steven Spielberg, *Il faut sauver le soldat Ryan*

Alain Tanner, *La Salamandre*

Lars von Trier, *Dogville*

King Vidor, *La Foule*

Thomas Vinterberg, *La Communauté*

Luchino Visconti, *La Terre tremble*

Orson Welles, *Le Procès*

Séries

David Simon et Ed Burns, *Sur écoute*

David Simon et Eric Overmyer, *Treme*

Brian Yorker, *13 Reasons Why*

Arts plastiques

Écoles, ateliers : École de Paris, Bauhaus..., ateliers de peintres de Titien à Andy Warhol...

Scènes de genre :

Fêtes et repas : Brueghel l'ancien, *Le Repas de noces* ; Jan Steen, *La joyeuse famille* ; Jean-Baptiste Greuze, *Le Gâteau des Rois* ; Auguste Renoir, *Bal du Moulin de la Galette*, *Le déjeuner des canotiers* ; Peder Kroyer, *Hip, hip, Hurrah !* ; Daniel Spoerri, *Repas hongrois, tableau-piège...*

Compagnies militaire : Frans Hals et Pieter Codde, *De magere compagnie (La Compagnie de Reinier Real)* ; Rembrandt, *La Compagnie de Frans Banning Cocq et Willem van Ruytenburch, dite la Ronde de nuit...*

Scènes de bataille : Baron Gérard, *Austerlitz, Entrée d'Henri IV à Paris* ; Horace Vernet, *Bataille de Bouvines*

Tableaux d'Histoire : Jacques-Louis David, *Le serment du jeu de Paume* ; Eugène Delacroix, *La Liberté guidant le peuple* ; James Ensor, *L'Entrée du Christ à Bruxelles*

Jugements derniers : tympan des cathédrales Sainte-Foy de Conques, Saint-Pierre de Moissac, Saint-Lazare d'Autun... ; polyptique de Roger Van der Weyden, triptyques de Fra Angelico, de Jérôme Bosch ; fresques de Michel Ange à la chapelle Sixtine, de Tintoret au Palais des doges ; tableaux de Pierre Paul Rubens...

Photographies de Andreas Gursky, Martin Parr, Massimo Vitali, Michael Wolf

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat

Œuvres et thèmes de référence pour les épreuves de l'enseignement artistique pour l'année scolaire 2018-2019 et la session 2019

NOR : MENE1805165N

note de service n° 2018-034 du 27-2-2018

MEN - DGESCO - MAF 1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement ; aux professeurs d'arts plastiques, de cinéma-audiovisuel, de danse, d'histoire des arts, de musique et de théâtre

NB. : seuls les œuvres et thèmes renouvelés apparaissent en gras.

La liste des œuvres et des thèmes inscrits au programme de terminale (enseignements de spécialité en série littéraire, options facultatives toutes séries) pour l'année scolaire 2018-2019 et pour la session 2019 du baccalauréat est la suivante :

Arts plastiques - Enseignement de spécialité, série L

- Collaboration et co-création entre artistes : duos, groupes, collectifs en arts plastiques du début des années 60 à nos jours

L'étude des pratiques artistiques en collaboration et en co-création, des années 1960 à nos jours, à partir de démarches d'artistes significatifs, a pour objectif de soutenir l'investigation de l'entrée de programme portant sur le « **chemin de l'œuvre** » (extrait du programme fixé par l'arrêté du 21 juillet 2010, [B.O.E.N. spécial n° 9 du 30 septembre 2010](#)), dans la visée globale du programme qui interroge ce qu'est « **faire œuvre** ».

Une certaine vision de l'artiste en génie solitaire s'est progressivement imposée au XIXe siècle avec la montée en puissance du sujet créateur tendant à laisser en retrait d'autres conceptions de l'artiste, de l'œuvre et de l'art. Pourtant, les pratiques artistiques dites « à plusieurs mains » ne sont pas nouvelles. Historiquement, elles croisent la notion d'atelier et ses évolutions ; elles interrogent la répartition des savoirs et des tâches au service de l'œuvre d'un artiste. Certaines, plus récentes, naissent au sein de regroupements d'artistes désireux de penser et produire ensemble autour de modes de vie et de création choisis, d'engagements esthétiques, sociaux ou politiques, etc. À l'instar de la participation ou de l'interaction avec le spectateur, avec lesquelles elles ne se confondent pas, mais qu'elles peuvent inclure, les collaborations, co-créations et co-conceptions entre artistes conduisent à repenser le processus de création et statut de l'œuvre comme celui de l'auteur.

Une sélection d'œuvres, de démarches, de mouvements et de pratiques significatifs pourra être opérée par chaque enseignant, afin de travailler les points suivants :

- les évolutions à partir des années 1960 des notions d'œuvre et d'auteur dans le cadre des pratiques en collaboration, en co-création et en co-conception, au sein de duos, de groupes et de collectifs d'artistes : désir de non-hiérarchisation entre les créateurs et parfois entre les arts, gestes et manifestations de « singularité collective » - par exemple au sein de Fluxus -, apparition dans les années 1970 et 1980 de la catégorie du couple d'artistes - duos artistiques et dans certains cas dans la vie, etc. ;
- les diverses modalités de partage d'objectifs et de ressources entre artistes : centrées sur la conception et la production ponctuelle d'une œuvre présentée à un public, visant à favoriser des associations et des coopérations dans le contexte d'un projet collectif de plus ou moins longue durée, relevant de collaborations qui peuvent articuler les langages et les pratiques des arts plastiques avec ceux du théâtre, de la danse, du cinéma, de la vidéo, etc. ;
- l'émergence de nouvelles pratiques « à plusieurs » liées au numérique (technologies, processus, concepts), à la constitution de collectifs de création numérique (plus ou moins pérennes, pouvant varier au gré des projets) ;

- les contextes particuliers de certaines œuvres collaboratives, tel celui de l'espace public ou, plus largement, celui suscité par les réflexions actuelles sur la mondialisation ;
- plus généralement, les pratiques singulières développées dans le cadre d'œuvres collaboratives ou coopératives : pratiques de la conversation, de la conférence-performance, etc.

▪ Auguste Rodin (1840-1917)

En s'appuyant sur des œuvres, des démarches et des processus significatifs de l'œuvre d'Auguste Rodin, l'objectif est de soutenir l'investigation de l'entrée de programme portant sur « **l'espace du sensible** » (extrait du programme fixé par l'arrêté du 21 juillet 2010, B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010). Il s'agit d'articuler cette approche précise à l'apport d'autres références dans la visée globale du programme qui interroge ce qu'est « **faire œuvre** ».

Imprégné des références esthétiques qui lui sont contemporaines, Auguste Rodin en dépasse régulièrement les normes, questionnant nombre de conventions et de canons de la statuaire. Les grandes commandes dont il bénéficie dans le domaine de la sculpture publique témoignent des liens que l'artiste entretient avec la société dans laquelle il vit : les monuments qui en sont issus, en prenant leurs distances avec une rhétorique propre à l'époque, suscitent controverses et polémiques, mais ils apportent à Rodin le soutien et l'intérêt d'un cercle artistique convaincu. Par une perpétuelle interrogation de l'univers des signes, Auguste Rodin sert l'idée d'une création toujours en mouvement, jamais interrompue, jamais achevée. Fidèle à la « Nature », le sculpteur perçoit les « vérités intérieures sous les apparences ». Entretenant une relation singulière aux processus artistiques, tirant parti des langages plastiques et des matériaux, il élargit les répertoires formels de la sculpture et renouvelle le travail de l'atelier. Les ruptures plastiques et les gestes artistiques qu'il affirme élaborent un nouvel espace sensible. Ce faisant, il invente une autre économie de l'œuvre sculptée, d'une saisissante modernité.

Une sélection d'œuvres emblématiques d'Auguste Rodin sera opérée par chaque enseignant, afin de les mettre en relation en tenant compte de leurs dimensions formelles, techniques, symboliques et sémantiques, à partir des repères ci-après indiqués, sans pour autant devoir s'y limiter :

- les fondements et transformations du rapport de Rodin à la sculpture : références à l'antique, aux cathédrales, à Michel-Ange ; question du mouvement ; problématique du socle ; statut du matériau et matérialité de l'œuvre ; traitement de la lumière ; possibilité du non fini ;
- l'expérimentation au cœur du processus de création : prise en compte du hasard et de l'accident, fragmentation, assemblage, réutilisation, recombinaison, changement d'échelle, répertoire de formes ;
- les temps et lieux de la fabrique de l'œuvre : techniques de la sculpture, organisation matérielle des ateliers, liens avec les assistants, relations avec les modèles, usages du dessin et de la photographie ;
- les grands ensembles sculptés : commande publique, langages et dispositifs plastiques de l'échelle monumentale, conditions de réception, dialogue avec l'environnement et le spectateur.

▪ **Machines à dessiner, protocoles ou programmes informatiques pour générer des dessins, trois études de cas avant l'ère du numérique : les Méta-matics de Jean Tinguely, les wall drawings de Sol LeWitt, les dessins assistés par ordinateurs de Véra Molnar**

À partir de l'étude d'une sélection d'œuvres de ces artistes, opérée par le professeur et s'inscrivant dans le cadre de cette problématique, il s'agira de soutenir l'investigation de l'entrée du programme portant sur « **Œuvre, filiation et ruptures** ». Cette approche, en tant qu'études de cas, s'articule à d'autres références mobilisées dans la visée globale du programme qui interroge ce qu'est « **faire œuvre** » et nourrit la pratique plastique des élèves.

L'utilisation de machines, de protocoles de travail ou de programmes informatiques pour dessiner - avant même l'ère du numérique - a connu et poursuit des développements contribuant à l'évolution globale des pratiques, des démarches et des attitudes artistiques. Elle ouvre sur une variété de modalités de création et de finalités exprimant également des positions critiques dans l'art et sur la société.

Les Méta-matics de Jean Tinguely (1925-1991), les wall drawings de Sol LeWitt (1928-2007), les dessins assistés par ordinateur de Véra Molnar (née en 1924) reconfigurent, élargissent ou déplacent les manières de convoquer ou de générer le dessin. Héritières de lointaines traditions et témoignant de divers usages du dessin en art, elles sont porteuses de nombreuses caractéristiques de la modernité en art.

Axes de travail :

On sera attentif, à partir d'exemples précis et de problématiques dégagées des démarches et productions de ces trois artistes, à :

- explorer les potentialités de l'usage à visée artistique de machines, de technologies, de protocoles de travail dans le champ du dessin ;
- analyser la nature et le statut du geste artistique dès lors que l'artiste n'est pas l'unique inventeur ou producteur du dessin ou qu'il l'intègre dans un processus plus large ;
- mettre en perspective les pratiques de ces trois artistes avec les différentes conceptions et usages du dessin en arts plastiques.

On veillera à ne pas confondre cette étude avec une histoire générale du dessin ou avec des monographies de Jean Tinguely, de Sol LeWitt et Véra Molnar, comme avec une investigation exhaustive de toute leur œuvre.

Arts plastiques - Option facultative toutes séries

▪ Sophie Taeuber-Arp (1889-1943)

En appui sur trois œuvres significatives de Sophie Taeuber-Arp, le professeur soutiendra l'investigation de l'entrée de programme portant sur « **la tradition, rupture et renouvellements de la présentation : la tradition du cadre et du socle, ses ruptures et renouvellements contemporains** » (extrait du programme fixé par l'arrêté du 21 juillet 2010, B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010).

Artiste particulièrement inventive, Sophie Taeuber-Arp est pleinement inscrite dans les avant-gardes du début de XXe siècle. Elle devait pourtant rester longtemps dans l'ombre des grandes figures masculines de la modernité en arts plastiques. Membre de Dada, pratiquant l'art concret bien avant que les principes en soient énoncés par Théo Van Doesburg, elle s'est rapidement associée à des groupes d'artistes de tendance abstraite : Cercle et Carré, Abstraction-Création ou Allianz. Son œuvre très diverse s'exerce dans de nombreux domaines entre lesquels elle entretient de nombreux liens, les nourrissant réciproquement de leurs langages, de leurs esthétiques, de leurs avancées : peinture, sculpture, danse, architecture, architecture d'intérieur, arts décoratifs, etc. Elle devait également fonder et éditer la revue *Plastique/PLASTIC*.

- Sophie Taeuber-Arp (1889-1943), *Tapisserie Dada, Composition à triangles, rectangles et parties d'anneaux*, 1916, tapisserie au petit point, laine, 41 x 41 cm. Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou, Paris. Legs Mme Ruth Tillard-Arp, 2007 ;

- Sophie Taeuber-Arp (1889-1943), Jean ou Hans Arp (1886-1966), Théo van Doesburg (1883-1931), L'Aubette, 1926-1928, aménagement et décors d'un complexe de loisirs (café, restaurant, brasserie, salon de thé, ciné-bal, caveau-dancing, salle des fêtes, etc.) sur quatre niveaux (caveau, rez-de-chaussée, entresol et étage), Strasbourg. Premier étage restitué de 1985 à 2006. Classée au titre des Monuments Historiques ;

- Sophie Taeuber-Arp (1889-1943), *Relief rectangulaire, rectangles découpés, rectangles appliqués et cylindres surgissants*, 1936, relief en bois peint, 50 x 68,5 cm, signé et daté sur le dos : SH Taeuber-Arp 1936. Kunstmuseum, Basel. Don de Marguerite Arp-Hagenbach, 1968.

▪ Les transparents de Carmontelle : d'une mise en scène de l'image aux prémices de l'histoire de l'installation

Ces œuvres et cette problématique visent à soutenir l'investigation de l'entrée du programme portant sur « **l'aspect matériel de la présentation : le support, la nature, les matériaux et le format des œuvres** ». Si l'étude des transparents réalisés par Louis Carrogis dit Carmontelle (1717-1806) en constitue l'objet, elle est aussi le point d'entrée - y compris dans le cadre de la pratique des élèves - vers des éléments de comparaison avec des stratégies et des modalités de présentation développées ultérieurement.

La part faite en arts plastiques à la sollicitation des sens du spectateur (perceptions tactiles, synesthésiques, auditives, etc.), son immersion ou son implication dans l'œuvre sont des caractéristiques de la modernité, sans en être les uniques marqueurs. En matière de présentation, la cimaise - « présentoir » frontal - s'est avérée particulièrement propice à soutenir un système de retrait contemplatif du regardeur. De nouvelles expériences sensibles et définitions de l'œuvre ont été proposées par l'installation et ses prémices. Celles-ci jouent fréquemment avec les mises en scène de l'image, le développement de son mouvement ou de la relation du spectateur avec l'image. Quelques précédents avant le XXe siècle, dont les transparents de Carmontelle et leur dispositif, ont jalonné progressivement les possibilités de cet élargissement de la conception et de la réception de l'œuvre plastique.

Axes de travail :

On étudiera les enjeux et problématiques que proposent les transparents de Carmontelle du point de vue de la

présentation :

- l'émergence d'un mouvement imprimé à l'image et d'une mise en scène de l'œuvre plastique dans les transparents de Carmontelle ;
- les caractères nomades et éphémères de la monstration des transparents et multi sensoriels de leur réception ;
- les modalités techniques du dispositif et d'organisation de l'espace de présentation chez Carmontelle.

En prenant appui sur des exemples précis, librement choisis, le professeur enrichira cette étude des transparents de Carmontelle de leur écho dans les pratiques contemporaines.

▪ Bill Viola

En appui sur des œuvres de Bill Viola, le professeur soutiendra l'investigation de l'entrée de programme portant sur « **le statut de l'œuvre et présentation** » (extrait du programme fixé par l'arrêté du 21 juillet 2010, B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010).

Mondialement reconnu, Bill Viola est aujourd'hui un des artistes majeurs de l'image électronique. Né en 1951, il a grandi à l'ère des premiers développements de l'art vidéo. Dès ses études et ses premiers travaux d'artiste, il privilégiait ce nouveau médium pour en explorer les multiples possibilités artistiques : captations de performances, mises en espace des images et des moniteurs vidéo, exploitation du potentiel plastique, sémantique, symbolique des projections sur de grandes surfaces, etc. Au moyen d'installations intimistes ou monumentales, ses créations interrogent le rapport au temps de l'œuvre et au réalisme des sensations, des émotions et des expériences. Sculptant le temps, bouleversant les perceptions, immergeant le spectateur, Bill Viola propose une relation différente aux images animées. Il en pousse notamment les conventions narratives pour rejoindre parfois l'idée de « tableaux animés ». Il associe le visuel, le sonore et l'espace. Il tire parti des appareils et des technologies (caméras, optiques scientifiques, systèmes numériques, etc.), des formats et des qualités des écrans (miroirs, moniteurs multiples, rétroprojecteurs, etc.). Il joue de divers effets (ralentissements, grossissements, pétrifications, etc.). Nombre de ses créations ouvrent des dialogues entre la modernité du médium digital et un univers d'images s'inscrivant dans l'histoire de l'art.

Le professeur pourra sélectionner des œuvres parmi celles indiquées ci-après, à titre de repères, sans pour autant devoir s'y limiter :

- des bandes vidéo aux écrans plasma : *The Reflecting Pool*, 1977-79 ; *Chott El-Djerid*, 1979 ; *Reverse Television - Portraits of Viewers*, 1983-1984 ; *Deserts*, 1994 ; *Walking on the Edge* et *The Encounter*, 2012 ; *The Dreamers*, 2013 ;
- sculptures vidéo et installations : *Heaven and Earth*, 1992 ; *The Sleepers*, 1992 ; *The Veiling*, 1995 ; *The Crossing*, 1996 ; *Going Forth By Day*, 2002 ; *The Tristan Project (Fire Woman et Tristan's Ascension)*, 2005 ;
- références aux grands maîtres : *The Sleep of Reason*, 1988 ; *The Greeting*, 1995 ; *The Quintet of the Astonished*, 2000.

Cinéma et audiovisuel - Enseignement de spécialité, série L

▪ *La Tortue rouge* de Michael Dudok de Wit, animation, 2016

La Tortue rouge, premier long-métrage d'animation du Néerlandais Michael Dudok de Wit, qui reçut en 1996 le César du meilleur court-métrage pour *Le Moine et le poisson* et, en 2001, l'Oscar pour *Père et fille*, est une co-production franco-japonaise. Le réalisateur du *Tombeau des Lucioles*, Isao Takahata, cofondateur du prestigieux studio japonais Ghibli, séduit par le travail du cinéaste néerlandais, dont l'œuvre cinématographique s'inspire grandement des arts asiatiques, l'encourage à travailler sur ce long-métrage. Et c'est en France que le film a été entièrement conçu.

Présenté en 2016 à Cannes aux côtés d'autres films d'animation, il obtient le Prix spécial dans la sélection Un certain regard, puis l'Oscar du meilleur film d'animation en 2017.

Conte philosophique sans paroles, *La Tortue rouge* raconte l'histoire émouvante d'un Robinson Crusoé, rejeté sur une île déserte à la suite d'un naufrage, et met en scène ses rapports à la nature qui l'environne. Une tortue rouge, animal puissant et inquiétant qui détruit toutes les embarcations de fortune que le personnage tente de se construire pour échapper à son sort, dans une métamorphose qui nous renvoie aux mythes étologiques ovidiens, se transforme en une jeune femme gracieuse qu'il aimera et qui lui donnera un enfant.

À travers l'étude du film, de son esthétique, de sa genèse et de sa production, on interrogera plus particulièrement les points suivants :

- le jeu subtil des motifs culturels universels (les quatre éléments, la tortue cosmophore, le « défilé » d'une renaissance, etc.) et des références, celles notamment qui renvoient le spectateur aux textes et mythes fondateurs, constitue l'œuvre en une fable des origines du monde et du regard : l'homme n'y apparaît pas « face à la nature, mais l'homme dans la nature : (...) ils sont toujours ensemble. Ils s'appartiennent », comme l'explique le cinéaste ;

- le langage visuel et graphique (les éléments naturels simples, les dessins gracieux des corps, le choix du trait et du layout par rapport à la couleur, etc.), auquel s'ajoutent l'absence de paroles et la composition sonore, travaille dans la sobriété, l'épure et la transparence, et fait de ce film une œuvre poétique et sensorielle ;

- la singularité de la place d'un cinéaste indépendant européen au sein d'un studio d'animation japonais, la nature des liens et des enjeux esthétiques nés de cette hybridation interrogent profondément l'histoire du cinéma d'animation en se donnant comme un retour aux sources.

La poésie mystérieuse de cette œuvre renforce la nécessité de passer par un travail sur la réception des élèves : « J'ai choisi la tortue car elle est paisible et solitaire et c'est pour cela que je l'aime. Mais j'ai voulu qu'elle garde une part de mystère. Je veux permettre aux spectateurs de percevoir ce qu'ils veulent, sans leur imposer un point de vue. Il faut qu'ils ressentent les choses de façon intuitive, sans forcément tout analyser », précise le cinéaste qui ouvre la voie à un nouveau régime du signe et de perception du sens au cinéma : la force première d'une évidence dont la complexité symbolique décante et s'enrichit lentement chez le spectateur.

▪ *Les Lumières de la ville* de Charles Chaplin, 1931.

Entrepris à la charnière de la période du muet et du parlant, mais présenté seulement en 1931, en plein règne des « talkies », *Les Lumières de la ville* marque la première étape de Charles Chaplin dans sa réflexion sur la manière d'aborder un cinéma sonore et parlant. N'utilisant la piste sonore que pour porter un accompagnement musical synchronisé, avec un minimum d'effets de bruitage et aucun dialogue audible, le film pourrait apparaître comme un manifeste anachronique pour les images muettes et marquer les réticences de son auteur vis-à-vis des innovations sonores au goût du jour.

Pourtant, prenant une dimension fortement allégorique et méta-poétique, la diégèse redonne toute son importance (cinématographique, cognitive, morale) à l'ouïe et au toucher, contre la vue, toujours susceptible de faire écran. Une jeune fleuriste aveugle se prend d'amitié et d'affection pour un vagabond qu'elle s'imagine être un millionnaire. Rendue à l'univers des voyants grâce à lui, elle le reconnaît pour ce qu'il est dans un final sublime qui consacre la voix et le contact sensible comme les fils conducteurs subtils d'une relation profonde entre les êtres, par-delà le fracas des apparences fallacieuses. Avec cette fable des temps modernes révélatrice de son ambition, Chaplin s'impose immédiatement comme un immense cinéaste de la sensibilité et de la mise en scène de la Parole, visant bien plus qu'une simple reproduction technique des corps et des sons.

Son comique s'en trouve approfondi et redynamisé. Plus que jamais, le rire côtoie le pathétique dans une alliance qui n'est pas une alternance de registres mais un alliage authentique. À partir de l'analyse de la scène emblématique du dévidage du gilet du vagabond, rembobiné par la jeune femme, Gilles Deleuze décrit exemplairement ce nouveau circuit chaplinien « rire-émotion », « où l'un renvoie à la petite différence, l'autre à la grande distance, sans que l'un efface ou atténue l'autre, mais tous deux se relayant, se relançant. » Avant de conclure : « Le génie de Chaplin, c'est de faire les deux ensemble, de faire qu'on rie d'autant plus qu'on est ému » (Gilles Deleuze, *L'image-mouvement*, Paris, Les Éditions de minuit, p. 234).

Suggestions bibliographiques :

- André Bazin, *Charles Chaplin*, Paris, Les Cahiers du cinéma, 2000.
- Gilles Deleuze, *L'image-mouvement*, Paris, Les Éditions de minuit, 1983, p. 231-236.
- Michel Chion, « Chaplin : trois pas dans la parole », *Un art sonore, le cinéma*, Paris, Les Cahiers du cinéma, 2003, p. 27-32.
- Olivier Mongin, *Éclats de rire : variations sur le corps comique*, Paris, Le Seuil, 2002.

▪ *Charulata* de Satyajit Ray, 1964.

Réalisateur, écrivain et compositeur indien bengali, Satyajit Ray est une figure évidente de la polyphonie culturelle aux résonances multiples : mélange historique, mélange référentiel, mélange des cultures où sa formation ancrée dans l'indianité se combine avec son ouverture à l'Occident.

Charulata, réalisé en 1964, obtient en 1965 l'Ours d'argent à Berlin ; le réalisateur lui-même le tient pour son plus beau film. Cette œuvre cinématographique, adaptée de la nouvelle *Nastanirh* de Rabindranath Tagore publiée en

1901, plonge le spectateur dans l'Inde de la deuxième partie du XIXe siècle. Il conviendra, par conséquent, de travailler avec les élèves la contextualisation historique au fur et à mesure de l'étude du film pour lever les difficultés de compréhension au moment où elles se poseront et aider à l'interprétation. Tout au long de l'étude du film, et en particulier lors du travail sur les scènes consacrées à l'engagement de Bhupati, il s'agira d'aborder avec eux la naissance de la presse et son développement spécifique en Inde, d'évoquer le mouvement pour l'indépendance de l'Inde, d'aucuns ayant vu à travers le personnage de Bhupati un hommage que le réalisateur rendrait à Ram Mohan Roy, grand acteur de cette révolution, le Raj britannique, les élections en Grande-Bretagne de 1880 avec l'accession au pouvoir du Parti Libéral, les premiers mouvements politiques indiens issus de l'émergence d'une classe indienne éduquée, les prémices de l'Inde moderne, la place de la femme dans cette Inde à venir.

Le film, à la structure extrêmement organisée, repose sur une série de tensions qui lui donnent toute sa force dramaturgique et qui s'articulent autour de la relation entre les trois acteurs principaux, avec au centre le personnage féminin de Charulata.

Les éléments qui vont par paire et/ou qui s'opposent sont nombreux. On en retiendra ici quelques-uns : l'ordre et le désordre ; montrer/cacher ; extérieur-intérieur.

On ne saurait, enfin, oublier la dominante esthétique du film : d'abord, la beauté des visages filmés, notamment la plasticité et l'expressivité de celui de l'actrice Madhabi Mukherjee, qu'accompagne l'intensité de ses regards aussi sombres qu'éclatants ; le lien avec la littérature, d'une part, avec la musique et la chanson indienne, d'autre part - on rappellera que S. Ray est le compositeur de la musique du film - ; le dialogue avec d'autres films : l'hommage que le réalisateur rend à Renoir.

Charulata, film de patrimoine, est l'une des œuvres les plus complexes de Satyajit Ray. Son étude demande à être préparée en amont par le visionnement d'autres films, en particulier ceux ancrés dans l'époque contemporaine du réalisateur, comme *La grande ville*, *Le héros* ou *Le lâche*, etc., et ce, dès la classe de première. L'on n'hésitera pas, par ailleurs, à proposer des pistes d'ouverture vers les cinématographies indiennes actuelles, notamment « Bollywood » qui peut apparaître aussi comme un carrefour esthétique entre tradition et modernité, mélange des arts, nouvelle industrie.

Suggestions bibliographiques :

- Henri Micciollo, *Satyajit Ray*, 1981, Éditions l'Âge d'Homme.
- Charles Tesson, « Ray Satyajit - (1921-1992) », Encyclopædia Universalis.
- Tesson, *Satyajit Ray*, Cahiers du cinéma, collection auteurs, 1992.
- Satyajit Ray, *Écrits sur le cinéma*, Ramsay, 1999.
- Youssef Ishaghpour, SR, *L'Orient et l'Occident*, Coll. Les Essais, Édition de La Différence 2002.
- Max Robin, « La voyante. Charulata », in *critikat.com*, 8 avril 2014.

Danse - Enseignement de spécialité, série L

■ Introduction du *Boléro* de Maurice Ravel chorégraphié par Odile Duboc : spectacle les *Trois Boléros* filmé à Angers en 2007

Odile Duboc (1941-2010) est une des représentantes de ce que l'on nomme la Nouvelle danse française qui cherche à se démarquer de la danse moderne américaine et de l'Opéra de Paris pour développer un langage chorégraphique spécifique.

Œuvre majeure du répertoire, le Boléro est un ballet en un acte, créé en 1928. Son origine espagnole est présente dans la musique, mais est réinterprétée voire effacée dans de nombreuses créations chorégraphiques. Le Boléro de Ravel chorégraphié par Odile Duboc offre de nombreuses pistes de réflexion sur les rapports entre danse et musique, et sur la distance que les chorégraphes prennent avec l'argument d'une œuvre. Ce ballet permet aussi d'aborder les thématiques de l'espace et de la virtuosité.

- La captation intégrale de ces trois versions est disponible en DVD, édité par le Sceren-CRDP de l'académie de Besançon en 2012. Le livret-DVD réalisé par le CRDP de Besançon propose en outre des extraits de huit chorégraphies de boléros, dont une version hip hop.

- La vidéothèque de la Maison de la Danse de Lyon propose un court extrait de *Boléro Variations* de Raimund Hoghe (2007)

- La vidéothèque de danse <http://www.numeridanse.tv/fr> propose différents thèmes qui peuvent nourrir l'étude de cette œuvre : *Le ballet poussé à bout* ; *La danse virtuose* ; *Une matière de la danse : les états de corps* ; *Hip-*

hop/influences ; La nouvelle danse française des années 80.

- Le *Boléro* de Thierry Malandain et celui chorégraphié par Maurice Béjart sont en libre accès sur Internet.

- *Les mots de la matière - Écrits de la chorégraphe Odile Duboc*, ouvrage établi par Françoise Michel et Julie Perrin et accompagné d'un DVD, éditions Les Solitaires Intempestifs, 2013.

- May B., pièce chorégraphique de Maguy Marin créée en 1981 au Théâtre Municipal d'Angers. Musiques originales Franz Schubert, Gilles de Binche, Gauin Bryars.

Danseuse et chorégraphe célèbre pour son style singulier, intégrant de nombreux éléments théâtraux et non dansés, empreint d'une musicalité évidente, Maguy Marin (née en 1951 à Toulouse) est une pionnière et l'une des figures les plus importantes de la Nouvelle danse française qui a bouleversé les scènes depuis la fin des années 1970.

S'appuyant sur Samuel Beckett et son écriture, particulièrement sa pièce de théâtre *En attendant Godot*, Maguy Marin invente sa propre danse de l'absurde. Les personnages semblent directement issus des tableaux de Pieter Brueghel l'Ancien : des corps entravés, empêtrés, malhabiles.

- Danse et technologies : *Biped*, de Merce Cunningham. Création au Cal Performances, Zellerbach Hall, Berkeley, California, le 23 avril 1999.

« Avec Cunningham, la danse conquiert enfin une totale indépendance en n'étant plus chargée une signification autre que celle que suggère le mouvement en lui-même ». Merce Cunningham (1919-2009) est aussi l'un des premiers à avoir vraiment entamé des recherches sur la danse et l'image avec la vidéo. L'utilisation de plusieurs caméras permet de multiplier les points de vue, contrairement à ce qu'il est possible de voir dans une salle.

« Cunningham se saisit des techniques de l'image pour multiplier les angles de vue et démultiplier l'espace de la danse ».

« À partir de 1990, Merce Cunningham s'empare de l'ordinateur. Il invente un logiciel de chorégraphie assistée par ordinateur "la motion capture" qui permet la saisie du mouvement par des capteurs installés sur le corps des danseurs afin de les renvoyer dans un univers virtuel où les mouvements de ces personnages seront modifiés par ordinateur ». La création de *Biped*, en 1999, mêle danseurs réels et virtuels sur la scène.

Le décor de *Biped* est une exploration des nouvelles possibilités technologiques de capture du mouvement. Le mouvement des danseurs est transposé en images digitales.

Pour cette œuvre, il a collaboré avec deux plasticiens numériques, Shelley Eshkar et Paul Kaiser.

Histoire des arts - Enseignement de spécialité, série L

- Question et enjeux esthétiques : l'art et le sacré

Partant du principe que la « notion de sacré [est] une notion sociale, c'est-à-dire un produit de l'activité collective » (Marcel Mauss), l'étude des rapports entre l'art et le sacré, dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts, englobe non seulement les genres artistico-religieux communément regroupés sous le qualificatif générique d'« art sacré », mais encore tout ce par quoi l'art exprime « le sacré [...] comme une catégorie de la sensibilité » (Roger Caillois), « un élément dans la structure de la conscience » (Mircea Eliade).

À l'aide d'exemples choisis dans une diversité aussi grande que possible d'époques, de domaines artistiques et de civilisations, d'objets et d'édifices culturels ainsi que d'œuvres d'art, il s'agira : tout d'abord, d'étudier la relation complexe qu'entretient l'art avec le fait religieux, notamment dans une fonction véhiculaire ou illustrative des textes sacrés ; puis, de considérer son apport à des rituels relevant d'une acception soit strictement religieuse, soit plus largement anthropologique, voire laïque, de la notion de sacré ; enfin, de s'interroger sur la manière dont l'art devient lui-même objet de sacralisation à l'époque contemporaine.

La question s'organisera donc autour des trois axes ainsi dégagés :

- représentations artistiques du sacré ;
- l'art, partie prenante du rite ;
- la sacralisation de l'art.

- **Arts, ville, politique et société : les années cinquante**

Tout arbitraire soit-il, le découpage en décennies ne laisse pas de façonner notre pensée du XXe siècle : l'étude de l'une d'entre elles ne pourra donc s'affranchir d'une réflexion sur la périodisation et les chronologies en histoire des arts.

Les dix années qui voient progressivement s'éteindre une génération d'artistes des avant-gardes (Schönberg, Derain, Matisse, Nolde, Rodtchenko, Vlaminck, etc.) et éclore le Pop Art pour se clore avec l'entrée en scène des Nouveaux réalistes en 1960 sont marquées, dans les arts plastiques, par une rivalité transatlantique que cristallise la question de l'abstraction. Expressionnisme abstrait à New York, abstraction lyrique avec l'école de Paris : ces courants non seulement promeuvent des peintres majeurs de l'époque, mais confirment le rôle de la critique dans la construction des mouvements artistiques.

En architecture, le brutalisme, en musique, le sérialisme intégral, l'œuvre ouverte et l'essor des grands studios électroacoustiques semblent étayer la lecture de cette période comme d'un nouvel âge des avant-gardes : New-Look, Nouvelle vague, bientôt Nouveau roman, etc. Pour autant, la place conquise par la photographie, le cinéma, le design et les arts décoratifs s'accompagne-t-elle toujours de la même audace formelle ? Abstraction photographique en Allemagne, triomphe du photoreportage « humaniste » en France et aux États-Unis ; nouveaux matériaux synthétiques, mais au service d'une élégance néoclassique : une dialectique présente aussi dans le théâtre ou la danse, et emblématisée par le jazz, qui vit en ces années une véritable querelle des Anciens et des Modernes. Un Adorno ou un Barthes nous invitent aussi à une lecture plus politique et sociologique de cette période. Sur fond de décolonisation et tandis que la guerre fait rage en Indochine et en Corée, cette décennie est à la fois celle des caves de Saint-Germain-des-Prés, de la Beat Generation et celle des grands festivals - Aix, Avignon, Cannes, Kassel ; celle de l'essor des politiques culturelles qui aboutira, en France, à la création d'un ministère en 1959, et celle d'une vulgarisation par la télévision, le film et le microsillon qui fait soudain accéder à une célébrité planétaire des artistes comme Picasso, Callas ou Karajan, à l'instar des stars du cinéma ou du jeune rock n'roll. Les années cinquante n'ont-elles pas, ainsi, transformé le rapport à l'art d'une génération, voire de toute une société ?

- Un artiste en son temps : la photographe Tina Modotti (1896-1942).

Histoire des arts - Option facultative toutes séries

- Le patrimoine, des sept merveilles du monde à la liste du patrimoine mondial : patrimoines, représentations et mémoire du travail

Agricole ou maritime, artisanal ou industriel, scientifique ou scolaire, le travail humain a suscité nombre de représentations artistiques de toutes époques, mais aussi de sites, bâtiments, dispositifs et objets fonctionnels aujourd'hui conservés, protégés et valorisés en tant que patrimoine - voire, pour certains, au titre du patrimoine de l'humanité.

Au plus près possible de l'établissement - et jusque dans l'établissement - l'observation de tels sites, bâtiments et outils, ainsi que des modalités de leur conservation et de leur valorisation, doit amener l'élève à prendre conscience de la valeur patrimoniale que recouvre un environnement quotidien, à réfléchir sur le statut d'un tel patrimoine par rapport à celui plus communément identifié comme artistique, mais aussi à comprendre le poids de mémoire que ce patrimoine véhicule : mémoire d'une activité humaine et d'une condition sociale, mais aussi de gestes dont certains se transmettent aujourd'hui encore depuis un passé lointain.

L'élève s'interrogera sur le rapport à l'art qu'entretiennent le patrimoine et la mémoire du travail : que ce soit dans le vocabulaire formel ou ornemental - qui ne cesse de chercher une réponse à l'antique question du lien entre beau et utile - ou comme source d'inspiration pour les artistes.

Les services régionaux de l'inventaire, les conservations régionales des monuments historiques et les services locaux en charge du patrimoine sont des partenaires précieux pour que l'étude ait une dimension concrète. La visite de musées ethnographiques et d'écomusées, la rencontre d'artisans qui perpétuent les gestes et les outils ancestraux, l'expérience d'artistes qui investissent des sujets ou des lieux liés à la question, sont éminemment souhaitables.

- **Création artistique et pratiques culturelles dans le monde, de 1939 à nos jours : arts et émancipation**

« Émancipation : [...] 2. Action d'affranchir, de s'affranchir d'une domination ou d'une servitude, d'une contrainte. L'émancipation des esclaves. L'émancipation politique des colonies. L'émancipation de la femme. 3. Fig. Action de

libérer, de se libérer d'une dépendance d'ordre moral ou intellectuel, de préjugés, d'erreurs. L'émancipation des esprits. » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 9e édition, t. 1, Paris, Imprimerie nationale, 1992)

Comment les arts et les artistes ont-ils participé à - voire, pour certaines expressions artistiques, participé de - ces mouvements d'émancipation, tant politiques que sociaux au sens large, qui ont marqué et continuent de marquer l'époque contemporaine, de la Seconde Guerre mondiale à nos jours ?

Musique - Enseignement de spécialité, série L

Les œuvres et thèmes de référence pour l'année scolaire 2018-2019 et la session 2019 du baccalauréat - enseignement de spécialité musique - série L - sont présentés ci-dessous. Leur découverte puis leur connaissance sont éclairées par l'étude des quatre grandes questions précisées par le programme d'enseignement de la classe terminale :

- **La musique, le timbre et son ;**
- **La musique, le rythme et le temps ;**
- **La musique, l'interprétation et l'arrangement ;**
- **La musique, diversité et relativité des cultures.**

Cet ensemble d'œuvres visant la préparation des candidats à l'épreuve du baccalauréat ne peut cependant « circonscrire le travail mené au titre du programme d'enseignement, le professeur en alimentant l'étude par un choix diversifié de références musicales supplémentaires et complémentaires » (extrait du programme fixé par l'arrêté du 21 juillet 2010, B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010). Ces références supplémentaires permettent également au candidat de nourrir son devoir écrit et d'enrichir sa prestation orale au moment de l'épreuve.

En outre, le travail conduit sur ces œuvres de référence s'inscrit dans le développement des trois champs de compétences qui, en terminale comme aux niveaux précédents, structurent la progression des apprentissages :

- **Percevoir la musique** : développer l'acuité auditive au service d'une connaissance organisée et problématisée des cultures musicales et artistiques dans le temps et l'espace ;
- **Produire la musique** : pratiquer les langages de la musique afin de développer une expression artistique maîtrisée, individuelle ou collective ; diversifier les pratiques et les répertoires rencontrés ;
- **Penser la musique dans le monde d'aujourd'hui.**

Si certaines de ces œuvres de référence seront plus appropriées pour approfondir l'une ou l'autre des « grandes questions » du programme d'enseignement ou alimenter opportunément le développement d'un des champs de compétences, toutes gagneront à être éclairées par la diversité des questionnements qui nourrissent, tout au long de l'année de terminale, la progression des élèves.

- **Johann Sebastian Bach** : *Gottes Zeit ist die allerbeste Zeit, BWV 106*, (Actus Tragicus) :

- Sonatina ;
- Chœur : Gottes Zeit ist die allerbeste Zeit ;
- Aria (tenor) : Ach, Herr, lehre uns bedenken ;
- Aria (basse) : Bestelle dein Haus ;
- Chœur : Es ist der alte Bund.

- **Felix Mendelssohn** : *Octuor à cordes, Mib majeur, op20, Allegro moderato ma con fuoco (14'27)*
- **John Adams** : *Short Ride in A Fast Machine*

Musique - Option facultative toutes séries

Les œuvres qui suivent sont des références pour l'évaluation des élèves au baccalauréat, mais ne sauraient constituer l'ensemble des œuvres rencontrées et étudiées durant l'année. « Celles-ci sont bien plus nombreuses, certaines étant abordées par la pratique d'interprétation, d'arrangement ou encore de (re)création/manipulation, d'autres l'étant par l'écoute, la sensibilité, le commentaire et l'analyse auditive. » (extrait du programme fixé par l'arrêté du 21 juillet 2010, B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010)

- Birdland

- In album *Heavy weather* - Weather Report (1977)
- In album *Extensions* - The Manhattan Transfer (1979)
- In album *Back on the Block* - Quincy Jones (1989)
- In album *Minimal Movie* - Ensemble Hyperion (2000)

▪ **Max Richter : Album Recomposed by Max Richter : *Vivaldi, the Four Seasons* (extraits)**

- *Spring 1* (2'32)
- *Summer 3* (5'01)
- *Autumn 2* (3'08)
- *Winter 1* (3'01)
- *Shadow 3* (3'33)

Théâtre - Enseignement de spécialité, série L

- *Les Illusions comiques*, Olivier Py
- *Britannicus*, Racine
- ***Woyzeck*, Büchner, traduction de Philippe Ivernel et Patrice Pavis (Gallimard, Folio Théâtre)**

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Marc Huart

Personnels

Personnels de direction

Inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction de classe normale au titre de l'année 2018

NOR : MENH1804029N

note de service n° 2018-033 du 27-2-2018

MEN - DGRH E2-3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; au secrétaire général du service de l'éducation nationale à Saint-Pierre et Miquelon ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs des services de l'éducation nationale ; au directeur de l'AEFE

Le décret n° 2001-1174 du 11 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale, prévoit en ses articles 3 et 6 un recrutement par voie de liste d'aptitude dans la classe normale du corps.

Le nombre de promotions par voie de liste d'aptitude peut atteindre le 15e des nominations prononcées l'année précédente dans le corps, quel que soit le mode d'accès considéré. Ainsi, les possibilités de recrutement par liste d'aptitude pour l'année 2018 sont de 47.

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités de présentation et d'examen des candidatures à l'inscription sur la liste d'aptitude.

I. Conditions requises pour l'inscription

Les candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude doivent remplir l'une des deux conditions suivantes :

- soit :

- être fonctionnaire titulaire appartenant à un corps de catégorie A de personnels enseignants, d'éducation, de psychologues de l'éducation nationale ou de la filière administrative relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et dont l'indice terminal culmine au moins à la hors échelle A ;
- **et** justifier de dix années de services en qualité de fonctionnaire titulaire dans un ou plusieurs des corps susmentionnés et avoir exercé à temps plein, en position d'activité ou de détachement, des fonctions de direction dans un établissement d'enseignement ou de formation pendant vingt mois au moins, de façon continue ou discontinue, au cours des cinq dernières années scolaires.

- soit :

- avoir exercé à temps plein des fonctions de directeur adjoint chargé de Segpa, de directeur d'établissement spécialisé ou de directeur d'école du premier degré ;
- **et** justifier de cinq ans de services dans ces fonctions en qualité de fonctionnaire titulaire.

Les conditions de services sont appréciées au 1er septembre de l'année au titre de laquelle la liste d'aptitude est établie. Les services à temps partiel sont pris en compte *pro rata temporis*.

II. Dépôt et classement des candidatures

a. Retrait des dossiers de candidature à l'inscription sur la liste d'aptitude

Les personnels qui sont candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude doivent simultanément :

- s'inscrire sur le Portail agent (1) à l'adresse : <https://portail.agent.phm.education.gouv.fr> entre le 15 février et le 11 mars 2018 ;

- retirer un dossier auprès des services académiques ou du service des ressources humaines de l'organisme auprès duquel ils sont détachés, **qui devront obligatoirement vérifier la recevabilité des demandes et informer les intéressés en cas de non recevabilité.**

b. Avis et classement des candidatures

Les avis seront fondés - après entretien avec le candidat - d'une part, sur la capacité de ce dernier à exercer des fonctions de personnel de direction, et d'autre part, sur sa capacité à occuper les types de postes sollicités.

Ces avis prendront en particulier en compte :

- les compétences professionnelles du candidat dans ses fonctions actuelles ;
- son aptitude au pilotage et à la conduite de projet notamment dans les domaines pédagogique et/ou éducatif ;
- ses aptitudes relationnelles ;
- son engagement et sa motivation.

La liste d'aptitude sera arrêtée par le ministre chargé de l'éducation nationale, sur proposition des recteurs lorsque les candidats sont affectés en académie, sur proposition de leur supérieur hiérarchique lorsqu'ils relèvent d'une autre affectation.

Les candidatures qui auront reçu un avis favorable seront classées par ordre préférentiel. Le classement pourra tenir compte en particulier de la durée des services effectués dans des fonctions de personnels de direction ainsi que des conditions particulières de leur exercice (éducation prioritaire, par exemple).

Dans le respect du principe d'égalité de traitement entre fonctionnaires et en tenant compte des compétences de chaque candidat, vous veillerez à tendre vers la parité femmes/hommes dans le classement opéré.

Les avis défavorables devront être motivés et portés à la connaissance des intéressés.

c. Le recrutement spécifique des directeurs d'Erea et des directeurs d'ERPD

Les personnels titulaires du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS), inscrits sur la liste d'aptitude, peuvent être nommés dans les fonctions de directeur d'Erea ou de directeur d'ERPD. Ils devront en formuler explicitement la demande (cf. annexe 1, vœux du candidat).

III. Examen et transmission des candidatures

Après consultation de la commission administrative paritaire académique compétente (ou de la commission consultative paritaire centrale de l'AEFE), la totalité des dossiers de candidature, accompagnés de la fiche informatique individuelle de synthèse (pour les candidats affectés en académie) ou d'un état des services validé par les autorités hiérarchiques pour les autres candidats devront être adressés au service de l'encadrement - bureau DGRH E2-3, 72 rue Regnault, 75243 Paris Cedex 13, pour le **jeudi 29 mars 2018 au plus tard.**

Vous voudrez bien également retourner le tableau récapitulatif des candidatures (annexe 2) par courrier électronique pour le **jeudi 29 mars 2018 au plus tard** à l'adresse suivante : detalap.perdir@education.gouv.fr

Les avis et les classements des candidatures devront également être saisis dans Sirhen selon le calendrier qui sera précisé dans la fiche de procédure.

Le procès-verbal de la commission administrative paritaire académique (ou de la commission consultative paritaire centrale de l'AEFE) devra être transmis au service de l'encadrement - bureau DGRH E2-3 le **30 avril 2018 au plus tard.**

IV. Inscription sur la liste d'aptitude

a. Examen des candidatures par la commission administrative paritaire nationale

Les candidatures à l'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade de personnel de direction de classe normale seront soumises à l'avis de la commission administrative paritaire nationale les **29 et 30 mai 2018.**

b. Affectation des candidats retenus

Les candidats feront connaître les académies dans lesquelles ils souhaitent de préférence être affectés. Ils pourront joindre une lettre exposant les raisons de ces choix géographiques ainsi que, le cas échéant, les éléments utiles relatifs aux types d'emplois et d'établissements sollicités.

Les personnels seront affectés prioritairement dans les académies où demeurera le plus grand nombre de postes restés vacants après la nomination des lauréats du concours de la session 2018, en tenant compte de leurs vœux. Les personnels dont la candidature aura été retenue se verront confier des fonctions de chef d'établissement adjoint. Cependant, à titre exceptionnel et au regard de leur profil et de leur parcours, certains pourront assurer

immédiatement la direction d'un établissement de petite taille et sans complexité particulière.

Les décisions d'affectation seront arrêtées courant juin, pour une prise de fonctions au 1er septembre 2018.

Les candidats qui ne rejoindront pas le poste proposé perdront le bénéfice de leur inscription sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2018.

Les candidats faisant fonction de personnel de direction dans un établissement particulièrement difficile (notamment dans un établissement relevant de l'éducation prioritaire), inscrits sur la liste d'aptitude, pourront **exceptionnellement**, si l'intérêt du service l'exige, être nommés sur leur poste.

c. Nomination et reclassement des candidats retenus

Conformément aux dispositions de l'article 9 du décret n° 2001-1174 du 11 décembre 2001 modifié, les candidats recrutés par voie d'inscription sur la liste d'aptitude sont nommés en qualité de stagiaires et placés en position de détachement dans le corps des personnels de direction.

Dès leur nomination en qualité de stagiaire, les intéressés sont classés par les recteurs d'académie dans le grade de personnels de direction de classe normale à l'échelon doté d'un indice de traitement égal ou, à défaut, immédiatement supérieur à celui qu'ils détenaient dans leur corps d'origine.

Dans la limite de l'ancienneté d'échelon exigée pour accéder à l'échelon supérieur, ils conservent l'ancienneté d'échelon acquise dans leur précédente situation lorsque l'augmentation de traitement consécutive à leur nomination est inférieure à celle que leur aurait procurée un avancement d'échelon dans leur ancienne situation.

S'ils avaient atteint l'échelon le plus élevé de leur précédent grade ou emploi, ils conservent leur ancienneté d'échelon dans les mêmes conditions et limites, lorsque l'augmentation de traitement consécutive à leur nomination est inférieure à celle que leur avait procurée leur avancement audit échelon.

Lorsque l'application de ces dispositions a pour effet de classer les intéressés à un échelon doté d'un indice inférieur à celui qu'ils détenaient précédemment, ils conservent à titre personnel le bénéfice de leur indice antérieur jusqu'au jour où ils bénéficient dans leur nouveau corps d'un indice au moins égal.

Il est rappelé par ailleurs que les personnels bénéficiant au 1er septembre 2018 d'une promotion de grade dans leur corps d'origine, doivent d'abord être classés dans leur nouveau grade, puis dans le grade de classe normale du corps des personnels de direction (cf. lettre de la DGAFP n° B8/07 000837 du 30 juillet 2007).

Vous voudrez bien assurer, selon les modalités que vous jugerez appropriées, la diffusion, auprès des personnels placés sous votre autorité, des informations relatives à la procédure de recrutement par voie de liste d'aptitude détaillées dans la présente note. Pour ce qui concerne les personnels exerçant leurs fonctions en dehors du ministère chargé de l'éducation nationale et du réseau de l'AEFE, les recteurs sont invités à se rapprocher des autorités compétentes afin d'informer les intéressés des possibilités qui leur sont offertes en la matière.

(1) Une plateforme d'assistance à l'utilisation du Portail agent est mise en place :

- par téléphone via le numéro vert 0800 100 600 du lundi au vendredi de 9 h à 19 h ;
- par mail : sirhen-portail-agent@ac-toulouse.fr

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Édouard Geffray

Annexe 1

[Demande d'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction de classe normale - année 2018](#)

Annexe 2

[Tableau récapitulatif des demandes d'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade de classe normale du corps des personnels de direction - année 2018](#)

Annexe 1
Demande d'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade
de personnel de direction de classe normale - année 2018

Académie / organisme :

Nom d'usage (en majuscules) :

M. Mme

Nom de naissance (en majuscules) :

Prénoms :

Numen :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal : N° de téléphone personnel :

Adresse électronique :

Conjoint : profession :

lieu d'exercice :

Nombre d'enfants à charge :

Corps et grade d'origine :

Fonctions actuelles et date de nomination dans ces fonctions (*) :

Adresse administrative (nom de l'établissement, adresse, n° de téléphone, code établissement) :

Titres universitaires et diplômes professionnels (date d'obtention, section ou discipline)

Titulaire du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS) : oui non

(Si oui le joindre)

Intitulé	Date d'obtention
.....
.....
.....
.....
.....

(*) Joindre obligatoirement les arrêtés rectoraux d'affectation provisoire dans des fonctions de direction ou les arrêtés rectoraux de nomination dans les emplois de directeur adjoint chargé de Segpa, de directeur d'établissement spécialisé ou de directeur d'école du premier degré.

Vœux du candidat

- Type d'établissement (collège, lycée, lycée professionnel et/ou Erea, ERPD pour les personnels titulaires du DDEEAS – les vœux portant sur les Erea/ERPD étant examinés prioritairement) :

En cas de vœux sur Erea et/ou ERPD, joindre obligatoirement le DDEEAS

- Fonctions envisagées :

- Académies : (10 au maximum, les candidats se verront proposer une affectation parmi les académies où demeurera le plus grand nombre de postes vacants, donc éventuellement en dehors des vœux géographiques formulés)

- | | |
|-----|------|
| 1 - | 6 - |
| 2 - | 7 - |
| 3 - | 8 - |
| 4 - | 9 - |
| 5 - | 10 - |

Avez-vous passé le concours de recrutement de personnels de direction ? oui non

Si oui, préciser la (ou les) année(s) :

Avez-vous été admissible ? oui non

Si oui préciser la (ou les) année(s) :

Activités professionnelles actuelles (indiquer en regard les principaux projets menés à bien et les compétences acquises)

Postes et activités précédents (indiquer en regard les principaux projets menés à bien et les compétences acquises)

Engagement

Je m'engage à accepter le poste qui me sera proposé sous peine de perdre le bénéfice de l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'année 2018.

Date :

Signature :

Avis hiérarchique circonstancié

- Compétences professionnelles dans les fonctions actuelles

- Aptitude au pilotage et à la conduite de projet notamment dans les domaines pédagogique et/ou éducatif

- Aptitudes relationnelles

- Engagement et motivation du candidat

Date, nom et qualité du signataire :

Avis de l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale

- | | | | |
|--|------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| - sur l'inscription sur la liste d'aptitude : | <input type="checkbox"/> favorable | <input type="checkbox"/> défavorable | |
| - sur les types de postes demandés : | <input type="checkbox"/> favorable | <input type="checkbox"/> défavorable | |
| - sur l'aptitude à exercer les fonctions de directeur d'EREA : | <input type="checkbox"/> favorable | <input type="checkbox"/> défavorable | <input type="checkbox"/> sans objet |
| - sur l'aptitude à exercer les fonctions de directeur d'ERPD : | <input type="checkbox"/> favorable | <input type="checkbox"/> défavorable | <input type="checkbox"/> sans objet |

En cas d'avis défavorable, préciser les motifs :

Date et signature de l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (nom et qualité) :

Avis du recteur ou de l'autorité compétente pour les personnels détachés

- sur l'inscription sur la liste d'aptitude : favorable défavorable
- sur les types de postes demandés : favorable défavorable
- sur l'aptitude à exercer les fonctions de directeur d'EREA :
 favorable défavorable sans objet
- sur l'aptitude à exercer les fonctions de directeur d'ERPD :
 favorable défavorable sans objet

En cas d'avis défavorable, préciser les motifs :

Date et signature du recteur / de l'autorité compétente pour les personnels détachés (nom et qualité) :

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur du Centre international d'études pédagogiques

NOR : MENH1804319D

décret du 26-2-2018 - J.O. du 28-2-2018

MEN - DGRH E1-2

Par décret du président de la République en date du 26 février 2018, Pierre-François Mourier, conseiller d'État, est nommé directeur du Centre international d'études pédagogiques.

Mouvement du personnel

Nominations

Directeurs académiques des services de l'éducation nationale

NOR : MENH1804121D

décret du 26-2-2018 - J.O. du 28-2-2018

MEN - DGRH E1-2

Par décret du président de la République en date du 26 février 2018 :

- Élisabeth Laporte, directrice académique des services de l'éducation nationale du département de la Dordogne est nommée directrice académique des services de l'éducation nationale du département de la Haute-Garonne (groupe I) ;
- Jacques Caillaut, directeur académique des services de l'éducation nationale du département de la Haute-Garonne est nommé directeur académique des services de l'éducation nationale du département de la Dordogne (groupe II).